

Colloque du 28 mai 2015

CESE, Palais d'Iéna

Table ronde 1 : Un marché au fort potentiel de croissance

Le secteur économique des drones aériens civils connaît aujourd'hui une croissance exponentielle. Au regard des nombreuses opportunités de ce marché et de ses innovations permanentes, la France – ainsi que ses partenaires - accompagne les évolutions technologiques.

Table ronde 2 : Risques et menaces

Accessible, abordable, discret et facile d'emploi, le drone aérien représente également une possible source d'atteinte à la sûreté de l'Etat et à la sécurité des citoyens. Bien que les actes malveillants restent aujourd'hui limités aux très médiatisés survols non autorisés de sites sensibles et de grandes agglomérations, des scénarii autrement plus préoccupants sont envisageables.

Table ronde 3 : Quel cadre juridique pour les drones aériens

L'utilisation du drone, outil nouvellement apparu dans notre quotidien, doit être encadrée par un corpus juridique adéquat. Celui-ci se doit d'assurer la sécurité des citoyens et les libertés publiques, tout en préservant le développement d'une filière au potentiel prometteur.

Table ronde 4 : Les réponses opérationnelles aux usages malveillants

Pour se protéger efficacement contre le large spectre d'utilisation malveillante de drones aériens, le recours à des solutions capacitaires est également incontournable. Détection, identification et neutralisation constituent autant de défis à relever.